



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Gentilly-2-un-projet-R-I-D>

Gentilly-2, un projet R.I.D.

- Opinions -

Date de mise en ligne : mardi 7 août 2012

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Trois-Rivières le 6 août 2012.

Concernant le projet de reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2, lors de son passage à Shawinigan samedi dernier, monsieur Charest en remet en réitérant, ad nauseam, « son préjugé favorable face à la réfection... Son gouvernement attend les résultats de l'évaluation des coûts et des conséquences environnementales avant de prendre une décision ».

Les nombreuses études de spécialistes en faveur du déclassement de Gentilly-2 semblent avoir été tablettées par ses collaborateurs qui paraissent être un aréopage de pronucléaires acharnés. Ces derniers continuent de cacher la réalité sur ce projet qui est manifestement R.I.D. :

RISQUÉ, au niveau environnemental, sanitaire, technique et financier ;
INUTILE, avec les énormes surplus hydroélectriques d'Hydro-Québec ;
DÉFICITAIRE, à 15 cents le kWh, le projet sera déficitaire pour TOUS les Québécois.

Quels sont les intérêts politiques des libéraux et les caquistes qui s'obstinent à soutenir ce projet catastrophique ? Sont-ils sous l'influence néfaste des sous-traitants nationaux et régionaux d'Hydro-Québec ? Pourquoi ne considèrent-ils pas, entre autres, les dernières études de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) qui viennent de dévoiler des recommandations impérieuses post-Fukushima pour mieux sécuriser les centrales CANDU. À Gentilly-2, une seule des 33 commandes de la CCSN a été complétée. Les 31 autres seront-elles réalisables et à quel coût ? Seront-elles suffisantes pour sécuriser tout le Québec ?

On peut se demander si on est vraiment en sécurité autour de Gentilly-2. Sommes-nous bien "sécurisés" à côté d'un réacteur nucléaire CANDU dont la technologie est loin d'être mature, avec maintes questions problématiques de sûreté non résolues ? Sommes-nous bien protégés contre tout acte malveillant ?

Comment se fait-il que quelques dirigeants des chambres de commerce régionales continuent à défendre, de façon irresponsable et contre toute logique, un projet déficitaire, inutile et risqué ?

Quelle anguille sous roche est cachée dans ce dossier ? La loi du silence est toujours en vigueur à Hydro-Québec !

Ce n'est vraiment pas rassurant pour la grande majorité des Québécois qui souhaitent résolument la fin définitive de l'aventure nucléaire québécoise et le lancement rapide du projet rentable du déclassement de Gentilly-1 puis de Gentilly-2.

Nos générations futures nous seront reconnaissantes de ne pas leur avoir légué un lourd passif radioactif.

Philippe Giroul